



Bulletin d'adhésion saison 2020/2021 inscriptions septembre N° _____

Bulletin à renvoyer à CALLE DE LA SALSA, 25 rue Reine des Prés, 44800 SAINT-HERBLAIN

NOM/PRÉNOM * : DATE DE NAISSANCE * :

ADRESSE * :

E-mail * : Tél * :

* Informations obligatoires

Je certifie être apte à pratiquer la danse :

Comment avez-vous découvert l'association Calle de la Salsa ?

Une autorisation parentale est obligatoire pour les mineurs

PERSONNE À CONTACTER EN CAS D'URGENCE

NOM/PRÉNOM :

Adresse :

Tél :

(Le professeur se garde le droit de refuser une inscription s'il juge le niveau non adapté)

BOWLCENTER Saint Herblain

	MARDI		MERCREDI		JEUDI
		19h30	Salsa Porto Débutant <input type="checkbox"/>	19h30	Salsa Cubaine Débutant <input type="checkbox"/>
20h30	Bachata Débutant <input type="checkbox"/>	20h30	Salsa Porto Inter <input type="checkbox"/>	20h30	Salsa Cubaine Inter <input type="checkbox"/>
21h30	Bachata Inter <input type="checkbox"/>			21h30	Salsa Cubaine Avancé <input type="checkbox"/>

TARIFS DÉGRESSIFS : (33 cours à l'année minimum, à compter du 10 septembre 2019)

	Tarif Plein	Tarif Réduit
1 cours/semaine	200 €	180 €
2 cours/semaine	300 €	270 €
3 cours/semaine	350 €	315 €

Tarif réduit (sur présentation de justificatif): couple, étudiant, chômeur et inscription jusqu'au 19 septembre inclus. Tarif social pour les titulaires des minimas sociaux : 50€ l'année pour un seul cours (adhésion comprise), au-delà d'un cours tarifs réduits appliqués. Sur présentation d'un justificatif. **Inscription jusqu'au 1er octobre 2019.**

J'utilise mon avoir d'un montant de (40 / 60/ 70€)€ et certifie avoir rempli la feuille et l'avoir rendue avant la date butoire indiquée, le 30 juin 2020.

Montant **Total** =€

Veuillez libeller votre chèque à l'ordre de : **Calle de la Salsa**

Votre règlement : comptant ou 3 fois échelonné sur octobre, novembre, décembre

**REMARQUE : TOUTE INSCRIPTION COMMENCEE EST DUE DANS SON INTEGRALITE.
 EN CONSEQUENCE, AUCUN REMBOURSEMENT N'EST POSSIBLE.**

Nantes, le/...../.....

Signature de l'inscrit(e) :

Calle de la Salsa dégage sa responsabilité vis-à-vis des mineurs, en dehors des horaires de l'atelier. Calle de la Salsa décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol d'objets et (ou) d'effets précieux, tels que argent, bijoux, portable. Etc. Les informations recueillies sont nécessaires pour votre inscription. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application de l'article 34 de la loi du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à Pauline COURTIN, secrétaire du bureau.